

SECTION SPORTIVE FOOTBALL 6ème-3ème

Votre fils (fille) va entrer en classe de 6ème,

5^{ème} ou 4^{ème} à la prochaine rentrée scolaire.

II(elle) possède des qualités de footballeur ...

et veut poursuivre sa formation tout en suivant une scolarité normale ...



dans l'un des 4 COLLEGES du DEPARTEMENT qui possèdent une SECTION SPORTIVE FOOTBALL





Depuis de nombreuses saisons, le District Haute-Marne de Football s'attache à soutenir la mise en place et le fonctionnement de Sections Sportives Scolaires Football, répondant aux besoins de nombreux jeunes de notre département. Ce projet repose sur une philosophie privilégiant la protection des jeunes de moins de 14 Ans. Il s'agit de permettre à tout collégien manifestant des <u>aptitudes convenables</u> et une <u>motivation forte</u> à s'investir dans l'excellence de sa discipline favorite, de disposer à PROXIMITE de son domicile, d'une structure répondant en tous points à ses aspirations.



LA PHILOSOPHIE des SECTIONS SPORTIVES FOOTBALL





Permettre aux meilleurs jeunes de 11/14 Ans de <u>s'entrainer mieux</u> et <u>plus souvent</u> (2 à 3 fois par semaine + 1 entrainement en club)

SCOLARITE

Conserver une
scolarité normale
bien qu'aménagée
(le volume horaire est le même

que dans les autres classes)

FAMILLE

Maintien du jeune dans son *milieu familial* (le collège doit être proche du domicile). Ne pas le déraciner de son environnement

LES MOYENS

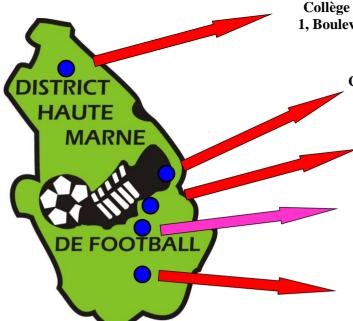
- → Les jeunes s'entrainent 2 fois par semaine en 6ème/5ème (+ 1 entrainement en club) sous la conduite d'un éducateur diplômé, et 2 à 3 fois en 4ème/3ème suivant les collèges (plus 1 ou 2 entrainement en club)
- → Respect de l'alternance EPS/séances football (semaine équilibrée)
- → Le jeune reste licencié dans son club d'origine (plusieurs clubs sont représentés dans une section scolaire)
- → Programme de formation établi suivant l'âge et les qualités des joueurs.
- → Fiche de suivi du joueur (évaluations périodiques) + suivi scolaire et médical assurés.
- Rencontres avec les parents et l'éducateur du club du joueur dans la saison.



CONDITIONS D'ADMISSION

- → Après passage de tests d'évaluation (dossier d'inscription à demander au collège)
- → Etre obligatoirement licencié dans un club du département
- → Après consultation du dossier scolaire
- Après une visite médicale d'aptitude par un médecin du sport <u>AVANT</u> la rentrée scolaire (à la charge des parents).

IMPLANTATION des SECTIONS SPORTIVES FOOTBALL



Collège Anne Franck (6ème/5ème/4ème/3ème Public) 1, Boulevard Salvator Allende – 52100 ST DIZIER.

Terrain Synthétique PERGAUD

Collège Louis Bruntz (6ème/5ème/4ème/3ème Public) 5 Rue Verdun - 52150 BOURMONT.

Collège Camille St Saëns (6ème/5ème /4ème/3ème Public) 48 Rue Victoire de la Marne - 52000 CHAUMONT.

Section Sportive Feminine DEPARTEMENTALE

Terrain Synthétique Pierre FLAMION
Création 2019/2020

Collège Des Franchises (6ème/5ème / 4ème/3ème Public) 713 Avenue de l'Europe – 52200 LANGRES. Terrain Synthétique des FRANCHISES;





Les Coordonnées des COLLEGES & LYCEE

Collège Anne Franck (St Dizier) Tel: 03-25-05-13-10. / 1 boulevard Salvator Allende – 52100 ST DIZIER.

Collège Louis Bruntz (Bourmont) Tel: 03.25.01.16.04 / 5, Rue de Verdun – 52150 BOURMONT.

Collège Camille ST Saëns (Chaumont) Tel: 03.25.32.52.44. / 48, Rue Victoire de la Marne – 52000 CHAUMONT.

Collège des Franchises (Langres) Tel: 03.25.87.00.83. / 713, Avenue de l'Europe – 52200 LANGRES.

DATES DES CONCOURS D'ENTREES EN SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Collège Anne Franck (St Dizier): Mercredi 27 Mars 2019 de 13h30 à 15h30 (Synthétique Pergaud)

Collège Louis Bruntz (Bourmont) : Mercredi 22 Mai 2019 de 13h30 à 15h30 (Stade Bourmont)

Collège Camille ST Saëns (Chaumont) : Mercredi 29 Mai 2019 de 10h00 à 12h00 (Synthétique Chaumont)

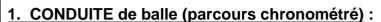
Collège des Franchises (Langres) : Mercredi 15 Mai 2019 de 13h30 à 15h30 (Synthétique des Franchises)

Les TESTS d'ADMISSION

A. TESTS PHYSIQUES:

- a) 40 m en course brisée : sprint 10m, passage derrière le piquet (changement à 90°) + sprint 10m, prise d'appui en B demi-tour, et repartir dans l'autre sens, arrivée en A. 1 essai départ en A, 1 essai départ en B (meilleur temps conservé)
- b) VITESSE 20m (optionnel) 2 essais Barème sur 20 points

B. TESTS TECHNIQUES:



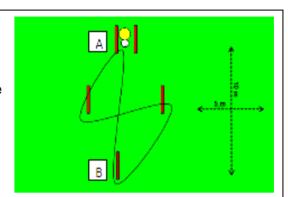
4 piquets distants de 5 m l'un de l'autre selon schéma. Départ ballon et pied derrière la ligne

Principe: Conduire le ballon en contournant les piquets suivant le le schéma ci-contre. Le piquet B est à contourner en premier. Départ chrono quand le ballon franchit la ligne

Arrêt chrono quand le joueur franchit la ligne.

Pénalités: Parcours NON respecté: essai nul.

2 essais (le meilleur conservé)



10 m

2. JONGLAGES (3 essais): Pieds – Tête PAS DE SURFACE de RATTRAPAGE Reprise d'appui OBLIGATOIRE (le pied de frappe doit toucher le sol entre chaque contact) Départ ballon au sol (pour jonglage PD, PG). Possibilité de monter le ballon avec le meilleur pied.

Evaluation du comportement sur du jeu réduit et du jeu à 9.

1. Jeu réduit (4 x 4 avec ou sans gardien)

Observation des capacités et attitudes :

Technique → dans les duels (déf. et off.), la prise de risques (tirs)

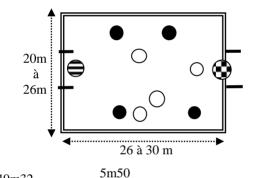
Tactique → dans le jeu à 2, à 3, les 1-2, le jeu instantané

Jeu → dans l'analyse des situations, la spontanéité des choix

Physique

dans les appuis, la maîtrise des espaces, l'engagement

Mental → dans la volonté, la combattivité...



16m50

40m32

Hes Hes

2. Jeu réduit 5 x 5 sans gardien (verticalité)

Objectif: Passer le ballon en Zone But à joueur lancé Observation du sens du jeu (démarquage, utilisation de l'espace, etc...)

En possession : Conserver haut, appeler dans le dos de la défense, doser la passe

En défense : Interdire le jeu dans le dos... **Transition:** Changer de statut rapidement

Règle : Interdiction de se positionner en Zone But avant la passe. **Evolution :** Application de la règle du hors jeu

∢·····> ∢-

Zone de

3. Match 8 x 8 : Jeu normal avec règles habituelles (mêmes critères d'évaluation)

Remarque : les performances aux tests ne s'additionnent pas aux notes en jeu. Celles-ci restent les critères PRIORITAIRES. Les tests n'ont qu'une valeur indicative.

Pour connaitre la date EXACTE des tests d'admission, consultez le site Internet du District ou renseignez-vous directement auprès de chaque collège à compter du 21 mars.

FONCTIONNEMENT d'une Section Sportive Football

Exemple de programmation hebdomadaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Entrainement COLLEGE	EPS	Entrainement CLUB (ou UNSS)		EPS + Entrainement CLUB (éventuel)	Match club

→ Le programme est donné par le District Marne. Il intègre des cycles d'acquisition et de développement sur le plan technique, tactique, physique et mental.

- → La programmation est fonction de l'âge de l'élève.
- → Le choix des séances et des exercices est laissé à l'initiative de l'éducateur qui tient compte du niveau de ses joueurs et des objectifs de formation de la catégorie.
- Des évaluations sont effectuées 2 à 3 fois dans la saison pour déterminer la progression de chaque joueur.
- 1 fois par an, les responsables et intervenants des sections sont regroupés pour une journée de formation continue (recyclage)
- Les sections sportives se rencontrent sur un championnat organisé par l'UNSS (2 à 4 mercredis dans la saison)



Les OBLIGATIONS quand on rentre dans une section sportive

A. Les FAMILLES s'engagent à :

- → faire prendre une licence UNSS à leur enfant et le faire participer aux différentes compétitions organisées durant la saison pour les sections sportives (3 à 5 mercredis suivant les années)
- → faire passer à leur enfant une visite médicale d'aptitude effectuée par un médecin du sport avant le début de la rentrée scolaire (conformément aux instructions ministérielles B.O. de mai 2003 - voir encadré ci-dessous).
- → veiller à une bonne récupération (alimentation, sommeil)

Le COLLEGE s'engage à :

- → aménager l'emploi du temps de l'élève pour dégager 2 créneaux d'entrainement dans la semaine, les séances devant être terminées impérativement avant 18h.
- → dans la mesure du possible, ne pas programmer les séances football et les heures heures EPS le même jour, pour respecter un équilibre dans la semaine.
- communiquer aux clubs dès que possible, les dates des compétitions UNSS et avertir les clubs de toute manifestation (ponctuelle) au collège concernant les joueurs.

C. Le CLUB s'engage à :

- → ne pas obliger le joueur à suivre une séance d'entrainement club, le jour où celui-ci a une séance en section sportive.
- → ne pas «pénaliser» un joueur d'une section sportive s'entrainant moins en club (par rapport à un autre)
- → «libérer» le joueur pour les compétitions UNSS dans la saison.

Contenus de l'examen médical en vue d'une scolarité en section sportive scolaire

- → Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale
- → Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)
- → Examen pulmonaire
 - → ECG de repos (obligatoire la première année)
- → Evaluation de la croissance et de la maturation :
- → Examen de l'appareil locomoteur
 → Examen dentaire et neurologique
- → Dépistage des troubles auditifs
- → Examen podologique
- → Bilan des vaccinations
- → Plis cutanés → Conseils diététiques
- → Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)

La fiche médicale sera transmise au mois de juin aux élèves qui auront été retenus.

Les clubs sont priés de diffuser LARGEMENT ces informations aux parents des joueurs concernés (surtout U11 et U12)

Toutes les infos et l'actualité des Sections Sportives se trouvent sur le site du District: http://hautemarne.fff.fr Aller dans «jeunes»... puis «Sections Sportives»